

# ARCHIVES DE PARIS

## Horaires d'ouverture de la salle

- Le lundi de 13h30 à 17h30
- Du mardi au vendredi de 9h30 à 17h30
- Le samedi de 9h30 à 17h00  
(documents réservés avant mercredi 16h)

## Arrêt des commandes : 16h20

**Horaire d'ouverture de la caisse**  
de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
excepté le lundi matin et le samedi

## Jours de fermeture de la salle de lecture

- lundi 28 mars (Lundi de Pâques)
- du jeudi 5 au samedi 7 mai (Pont de l'Ascension)
- lundi 16 mai (lundi de Pentecôte)
- jeudi 14 et vendredi 15 juillet
- du samedi 6 août au samedi 27 août (fermeture estivale)
- samedi 18 septembre (Journées du Patrimoine)
- mardi 1<sup>er</sup> novembre (Toussaint)
- vendredi 11 et samedi 12 novembre (pont de l'Armistice)
- du samedi 17 au samedi 31 décembre (fermeture hivernale)

Tous les samedis, du 11 juin au 10 septembre

## Règlement de la salle de lecture

fixé par un arrêté du maire de Paris de 1998

### Inscription - Consigne

Avant d'accéder à la salle de lecture au premier étage, vous devez :

- la première fois, vous inscrire en présentant une pièce d'identité avec photographie (l'inscription est annuelle et gratuite) ;
- à chaque séance de travail, déposer à la consigne vos sacs, cartables et vêtements d'extérieur, puis présenter votre carte individuelle de lecteur à l'accueil pour enregistrement.

Seuls les outils nécessaires à la prise de note (crayon à papier, papier, ordinateur portable) sont autorisés dans la salle de lecture. L'utilisation des téléphones mobiles n'est pas autorisée. Il est interdit d'y fumer et d'y consommer des aliments ou des boissons.

### Placement

- Pour la consultation des documents originaux non fragiles, le placement est libre, en fonction des places disponibles. Relevez le numéro de place qui vous servira pour la commande des documents et utilisez les cavaliers « place occupée » pour matérialiser l'occupation de la place.
- Pour la consultation de microfilms et des archives numérisées, ne pas vous installer dans la partie de la salle de lecture réservée à la consultation des documents originaux.
- Pour la consultation des documents de grand format (cartes, plans et atlas), utilisez les tables situées au fond de la salle de lecture exclusivement réservées à cet effet.

## Documents en libre accès

Vous pouvez accéder librement à trois catégories de documents en salle de lecture :

- les instruments de recherches (inventaires, répertoires et fichiers décrivant les documents conservés aux Archives de Paris) ;
- les usuels (dictionnaires, revues scientifiques et ouvrages historiques de référence) ;
- les archives numérisées et microfilmées (état civil, répertoires des enfants assistés, tables des états signalétiques et des services militaires, listes électorales, listes nominatives du dénombrement de la population, répertoires et rôles du tribunal civil de la Seine, bottins du commerce).

## Documents originaux à commander

Les documents originaux conservés sur le site de la porte des Lilas doivent être commandés le jour même, sur les ordinateurs de la salle de lecture à l'aide de la carte de lecteur, de 9h30 à **16h20**. Les commandes sont limitées à 3 cotes à la fois et 10 cotes par jour. Les documents sont disponibles dans la 1/2h suivant la commande.

Retour des documents et microfilms à 17h20 (16h50 le samedi).

Il n'est pas possible de réserver des documents conservés sur le site de la porte des Lilas.

Les documents conservés dans le bâtiment annexe des Archives de Paris sont disponibles trois jours après la commande. La réservation s'effectue soit sur place en salle de lecture, soit par fax ou par courriel à l'adresse [dac.archives@paris.fr](mailto:dac.archives@paris.fr) en précisant la ou les cotes souhaitées.

Le samedi, aucune commande de documents sur place n'est acceptée mais il est possible d'effectuer une réservation en salle de lecture, par courrier, par fax ou par courriel **avant le mercredi 16h**.

## Consultation des registres

Pour votre confort de lecture et pour garantir de bonnes conditions de conservation des registres, il est indispensable d'utiliser les lutrins disposés sur les tables de consultation.

## Reproductions de documents

Seuls les documents non reliés de petit format (A4 maximum) et en bon état peuvent être photocopiés en salle directement par les lecteurs, sur le photocopieur disponible, après l'achat d'une carte de photocopie (1€ +15cts par copie).

La photocopie des documents reliés est interdite.

Les lecteurs peuvent prendre des photographies des documents sans flash.

Deux imprimantes sont également disponibles en salle de consultation des archives numérisées.

Des tirages de plans ainsi que des reproductions des documents reliés, sous format papier ou numérique, peuvent être réalisés sur demande par l'atelier de reprographie, dans un délai minimum de 10 jours ouvrés. Les tarifs des reproductions sont à votre disposition en salle de lecture.

**Archives de Paris**  
18 boulevard Sérurier 75019 Paris  
Porte des Lilas (M) 11 3bis (T) 3b  
01 53 72 41 23  
[dac.archives@paris.fr](mailto:dac.archives@paris.fr)  
[www.archives.paris.fr](http://www.archives.paris.fr)

